



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/56
26 novembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie

et des questions financières connexes

Huitième session

Genève, 26-30 janvier 2004

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS
CONCERTÉES ET DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION,
Y COMPRIS LE SUIVI DE LA CONFÉRENCE DE DOHA***

Résumé

Le présent rapport est consacré à l'application des recommandations adoptées par la Commission à sa septième session. Il est axé en particulier sur les travaux de la CNUCED relatifs aux politiques et mesures susceptibles d'aider les pays en développement à attirer l'investissement étranger direct (IED) et à en tirer un meilleur parti. Ces travaux comprennent des analyses approfondies, la fourniture d'assistance technique et d'activités de renforcement des capacités et le développement des relations interentreprises. Ils sont menés en étroite coopération et par le biais de programmes communs avec d'autres organisations internationales et régionales actives dans le domaine de l'investissement. Le rapport fait aussi le point sur les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par la CNUCED après la Conférence de Doha dans le domaine de l'investissement. On trouvera d'autres informations sur les activités de la CNUCED dans le domaine de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises dans le document intitulé «DITE Activities Report 2003», qui est aussi soumis à la Commission à sa huitième session.

* La soumission tardive du présent document est due au fait qu'en attendant l'établissement des notes sur les questions visées aux points 3 et 4 de l'ordre du jour, qui ne pouvaient être achevées qu'après la Conférence de Cancún (point 4) et la Réunion d'experts sur l'IED et le développement (fin octobre), la publication de la note relative au point 7 a été différée en vue d'y incorporer éventuellement l'information figurant dans la note sur le point 3 ou sur le point 4. Toutefois, étant donné la longueur et le caractère technique des notes sur les points 3 et 4, il a été décidé de présenter une note distincte pour le point 7.

INTRODUCTION

1. Conformément à la décision prise par la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa septième session (Genève, 20-24 janvier 2003), le secrétariat a rédigé la présente note à titre de contribution aux débats de la huitième session de la Commission. Cette note traite de l'application des recommandations adoptées par la Commission à sa septième session (TD/B/COM.2/50). Elle est axée en particulier sur les travaux de la CNUCED relatifs aux politiques et mesures susceptibles d'aider les pays en développement à attirer l'investissement étranger direct (IED) et à en tirer un meilleur parti. Ces travaux comprennent des analyses approfondies, la fourniture d'assistance technique et d'activités de renforcement des capacités et le développement des relations interentreprises. Le rapport fait aussi le point sur les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par la CNUCED après la Conférence de Doha dans le domaine de l'investissement et des résultats obtenus¹.

Recommandation: Conformément au paragraphe 21 de la Déclaration de Doha, le secrétariat devrait poursuivre ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans les domaines de l'analyse des politiques et du développement, ainsi que du renforcement des ressources humaines et des institutions, y compris en coopération avec d'autres organisations internationales.

2. Dans le cadre de ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine de l'investissement² consécutifs à la Conférence de Doha, le secrétariat a organisé, en étroite coopération avec l'OMC, sept séminaires régionaux: (deux en Afrique (Djibouti, janvier 2003; Botswana, février 2003), deux en Asie (Pakistan, juin 2003; Qatar, juillet 2003), deux en Amérique latine et dans les Caraïbes (Jamaïque, avril 2003; Mexique, juillet 2003) et un en Europe centrale et orientale (République tchèque, juin 2003). Il a organisé par ailleurs quatre cours de formation intensifs sur des questions ayant trait aux accords internationaux d'investissement (deux en Afrique (pour les pays anglophones à Pretoria en mars-avril 2003; pour les pays francophones à Alexandrie en mai 2003) et deux en Amérique latine et dans les Caraïbes (Pérou, octobre 2003, en espagnol; Trinité-et-Tobago, septembre 2003)), deux ateliers à Genève (un atelier ordinaire en anglais (avril 2003), un atelier spécial pour les pays d'Afrique francophones (juin 2003) pour lequel un financement avait été assuré afin de permettre aux fonctionnaires en poste dans les capitales de se rendre à Genève pour participer à l'atelier et à la réunion consécutive du Groupe de travail), et sept séminaires nationaux (Argentine en avril 2003, Colombie en avril 2003, Cuba en juillet 2003, Malaisie en mai 2003, Maroc en mars 2003, Mauritanie en mai 2003 et Yémen en octobre 2003). Le secrétariat de la CNUCED

¹ Conformément au paragraphe 21 de la Déclaration de Doha, «[...] le secrétariat devrait également poursuivre son analyse approfondie des politiques et des mesures qui peuvent aider les pays en développement à attirer l'investissement étranger direct (IED) et à en profiter davantage pour leur développement...». Recommandations concertées adoptées par la Commission à sa septième session (TD/B/COM.2/50, par. 3).

² On trouvera un rapport complet sur ces activités d'assistance technique dans «*Progress Report: Implementation of post-Doha technical assistance work in the area of investment*» (UNCTAD/ITE/IIT/2003/3).

a collaboré avec le Gouvernement indien à l'organisation de la Conférence internationale sur le commerce, l'investissement et le développement qui s'est tenue en Inde en mai 2003.

3. Dans le cadre de ce programme de travail, le secrétariat a organisé une série de négociations d'accords bilatéraux d'investissement en juillet 2003, à la demande de neuf PMA africains anglophones. Ces pays ont négocié entre eux et avec huit autres pays (dont cinq pays développés) et avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international, négociations qui ont débouché sur la conclusion de 19 accords et de 13 mémorandums d'accord. En outre, le secrétariat a dispensé des services consultatifs aux secrétariats de plusieurs groupements régionaux, dont celui du COMESA.

4. Au cours de la période considérée, les travaux sur le volet recherche-développement en matière de politique générale de ce programme se sont poursuivis. Outre le WIR03 (Rapport 2003 sur l'investissement dans le monde) (voir ci-après), le secrétariat a mis en chantier une deuxième génération d'études consacrées à des questions touchant les accords internationaux d'investissement (des rapports concernant les clauses relatives aux sauvegardes, au droit de réglementer et aux organisations régionales d'intégration économique dans ces accords sont en préparation) et il a apporté une contribution aux délibérations du Groupe de travail des liens entre commerce et investissement (WGTI), de l'OMC, en intervenant à chacune de ses réunions sur les questions de fond dont le Groupe était saisi³.

5. Le secrétariat a diffusé les conclusions de la Réunion d'experts de la Commission sur les accords internationaux pour le transfert de technologie (juin 2001) et il a fait une contribution aux délibérations du Groupe de travail du commerce et du transfert de technologie de l'OMC, notamment par la présentation de trois monographies par pays sur le thème du transfert de technologie en vue d'une bonne intégration dans l'économie mondiale. Toujours pendant la période considérée, la première phase du projet commun CNUCED-CICDD de renforcement des capacités en matière de droits de propriété intellectuelle et de développement durable a été menée à bien, et une deuxième phase de trois ans a été lancée. Les résultats du projet sont affichés sur un portail Internet (<http://www.iprsonline.org>).

6. Le secrétariat de la CNUCED continue à étoffer son initiative en matière de diplomatie de la science et de la technologie, lancée en 2002, pour aider les diplomates commerciaux, notamment ceux qui sont en poste à Genève, à mieux connaître et mieux comprendre les fondements scientifiques et techniques des problèmes de commerce, d'investissement et d'environnement afin de participer plus efficacement aux négociations internationales comportant un volet scientifique et technologique. Trois dialogues ont été organisés dans le cadre de l'initiative: i) applications de la biotechnologie et commerce, dialogue qui traite des possibilités et des difficultés que la biotechnologie offre aux pays en développement; ii) proposition pour un traité international de la science et de la technologie, en vue de déterminer les moyens de stimuler et d'accélérer le courant bilatéral de connaissances scientifiques et techniques entre les pays en développement et entre ces pays et les pays développés; iii) adoption des OGM et commerce: différentes politiques possibles pour les pays en développement, dialogue axé sur l'innocuité et les incidences éthiques d'une modification des structures et des caractéristiques génétiques des organismes vivants, y compris des plantes et des animaux.

³ On trouvera le texte de ces interventions sur le site Web de la CNUCED.

Recommandation: Le secrétariat doit faciliter l'échange permanent d'information et de données d'expérience entre les négociateurs en matière d'investissement.

7. En réponse à une demande de la Commission, le secrétariat a constitué un réseau d'experts des accords internationaux d'investissement et l'a présenté officiellement le 4 septembre 2003. Ce réseau informatisé est conçu pour permettre aux négociateurs et experts du monde entier de communiquer entre eux, d'échanger des informations et des données d'expérience sur les questions relatives aux accords internationaux d'investissement et au développement, de mieux comprendre les questions d'actualité, afin de renforcer l'aptitude des pays à formuler et appliquer des politiques et des mesures dans le cadre de ces accords en vue d'attirer l'IED et d'en tirer le meilleur parti.

Recommandation: Le secrétariat devrait également poursuivre son analyse approfondie des politiques et des mesures qui peuvent aider les pays en développement à attirer l'investissement étranger direct (IED) et à en profiter davantage pour leur développement.

8. Selon les recommandations concertées adoptées par la Commission à sa septième session, le secrétariat a poursuivi l'analyse approfondie des politiques et des mesures en question. Il a rédigé le *Rapport 2003 sur l'investissement dans le monde* intitulé «Les politiques d'IED et le développement: perspectives nationales et internationales». Il a fait d'autres analyses, dont une étude spéciale sur les critères de résultat, notamment quatre études de cas sur la relation entre l'investissement étranger et l'investissement local. Une étude est en cours concernant l'incidence des courants d'IED produite sur les PMA par l'abolition progressive des préférences en matière d'accès aux marchés. Le secrétariat a publié trois numéros de la revue «*Transnational Corporations*», dans laquelle différents articles analysent les incidences de l'IED sur le développement et ses conséquences du point de vue de la politique générale.

9. La Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises de la CNUCED rassemble régulièrement des données détaillées sur les entrées et sorties d'IED et le stock d'IED en provenance de l'étranger et à l'étranger, et sur les opérations des sociétés transnationales dans le monde entier. Elle entretient des bases de données sur l'IED et des indicateurs connexes pour 196 pays et économies. Différentes publications sont rédigées à partir de ces données, par exemple le *World Investment Directory*, qui contient une information détaillée sur l'IED dans les pays: statistiques des courants et stocks d'IED et des activités des sociétés transnationales, ventilées par composante, branche d'activité et pays investisseur/destinataire. On trouve régulièrement sur le site Web de la CNUCED (www.unctad.org/fdistatistics) le profil IED d'une cinquantaine de pays et d'économies, en format PDF. La CNUCED a d'autres publications: «*FDI in Least Developed Countries at a Glance 2002*» (UNCTAD/ITE/IIA/6) et «*FDI in Landlocked Developing Countries at a Glance*» (UNCTAD/ITE/IIA/2003/5), qui présentent des profils IED pour tous les pays et toutes les économies du groupe considéré; ces publications sont accessibles aussi par le site Web de la CNUCED.

10. La formulation d'une politique d'IED bien conçue est fondée en partie sur l'existence de données fiables. De plus en plus, les pays apprécient l'utilité d'une information exacte, actualisée et complète sur l'IED pour suivre, analyser et élaborer des instruments appropriés permettant d'attirer l'IED et de le mettre à profit. Dans ce domaine, la CNUCED dispense une assistance technique aux pays de l'ANASE et de l'Asie occidentale à l'appui de l'action qu'ils mènent

en vue d'harmoniser et d'améliorer leurs systèmes de collecte de données sur l'IED conformément aux normes internationales.

11. Une analyse approfondie a été faite à l'échelon national dans le cadre des examens de la politique d'investissement. Après la dernière session de la Commission, le champ d'investigation a été étendu. Au cours de l'année considérée, les examens pour le Lesotho, le Népal et Sri Lanka ont été achevés. Ils ont été présentés, dans le cadre des travaux de la Commission, à la communauté internationale en avril 2003 (Lesotho) et en juin 2003 (Népal). La Commission est saisie d'un résumé des délibérations relatives à ces examens dans le document publié sous la cote TD/B/COM.2/59. Les examens de la politique d'investissement de l'Algérie, du Bénin, du Brésil, de la Colombie et de la Zambie sont en cours. La Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct, qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2003, a été une excellente occasion d'échanger des données d'expérience entre les pays. Les débats étaient axés sur quatre grands thèmes: i) quelques éléments de la politique générale (immigration de personnel pour les entreprises, emploi, régime fiscal); ii) éléments de politique générale dans certaines branches d'activité (secteur agroalimentaire, technologie de l'information et de la communication); iii) examen de la politique d'investissement du Népal; iv) Investment Compass, outil Internet d'auto-évaluation créé par la CNUCED pour la comparaison des différents environnements en matière d'investissement (voir document TD/B/COM.2/EM.13/3).

12. Compte tenu des besoins spéciaux des PMA et conformément au Plan d'action de Bangkok, la CNUCED a rédigé deux guides d'investissement. Le Guide d'investissement au Népal, publié au début de mars 2003, a été présenté officiellement à Katmandou par le Premier Ministre et à New Delhi sous les auspices de la Fédération des chambres indiennes de commerce et d'industrie. Le Guide d'investissement au Cambodge, publié en octobre 2003, sera présenté officiellement à Kuala Lumpur et à Phnom Penh dans le courant de l'année. Les travaux sont bien avancés concernant des guides d'un modèle nouveau pour l'Éthiopie et le Mali (les deux premiers pays visés par le projet en 1999-2000) et un guide pour la Mauritanie, qui paraîtront tous les trois en mai 2004. Les prochains pays sont le Bénin, la Gambie, la République démocratique populaire lao, le Sénégal et la région de l'Afrique de l'Est.

Recommandation: Le secrétariat devrait compléter ses travaux d'analyse par la fourniture d'une assistance technique et d'une assistance pour le renforcement des capacités, visant notamment à aider les pays qui le demandent à moderniser leur législation.

13. Comme la Commission le lui avait demandé, le secrétariat a fourni une assistance technique, au cours de la période considérée, pour moderniser la législation de l'investissement, dans le cadre des travaux destinés à étayer l'application des recommandations énoncées dans les Examens de la politique d'investissement. Pour le Botswana, le secrétariat a rédigé un projet de loi sur l'investissement étranger direct qui a été examiné par les parties intéressées à la fin de 2003 et qui sera présenté prochainement au Ministère du commerce et de l'industrie. Au Botswana encore, une étude est en cours pour évaluer le système des permis de travail et de séjour par rapport à celui des pays pris comme point de comparaison. Dans le contexte de la suite donnée à l'examen de la politique d'investissement de l'Équateur, un accord a été conclu avec le Gouvernement pour entreprendre l'étude de la réglementation de l'industrie forestière, en vue de rendre le pays plus attrayant pour les investisseurs tout en respectant des objectifs de développement durable.

14. En sus de ses activités législatives et réglementaires, le secrétariat a reçu de nombreuses demandes d'assistance technique; il a satisfait celles pour lesquelles on avait pu trouver des fonds auprès de donateurs. Un travail destiné à la formulation de stratégies générales de promotion des investissements a été réalisé en Albanie, au secrétariat de la Communauté andine, en Bosnie-Herzégovine et au Botswana (dans le cadre de la suite donnée à l'examen de la politique d'investissement), et des travaux de formulation de stratégies sectorielles de promotion ont été entrepris en Jordanie (industries extractives) et dans la Fédération de Russie (secteur de l'électronique pour la région de Moscou). Une enquête sur les perceptions des investisseurs a été menée au Liban et l'on a commencé des travaux visant à mettre au point et mettre en place une structure organique destinée à étayer la promotion des investissements régionaux et nationaux au Maroc. L'assistance technique en informatique destinée à la promotion des investissements s'est poursuivie par le biais d'un projet de la CNUCED intitulé «Investment Gateway», qui est en cours au secrétariat de la Communauté andine, en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou. Le secrétariat a organisé, en coopération avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA), un atelier régional de formation sur la création et le développement des groupements d'entreprises pour les pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que des ateliers nationaux sur la promotion des investissements et le ciblage des investisseurs en Albanie et en Lettonie. En juillet 2003, le secrétariat a dispensé une formation concernant la promotion des investissements au corps diplomatique de la Thaïlande. Ces ateliers ont été très appréciés, ainsi qu'il ressort de questionnaires remplis par les participants.

Recommandation: La Commission encourage le secrétariat à poursuivre ses efforts en faveur du développement des relations interentreprises.

15. Afin de rendre l'investissement étranger direct plus profitable pour les pays hôtes, le secrétariat a encouragé les relations interentreprises, en particulier l'établissement de liens entre les filiales de sociétés étrangères et les sociétés locales. Il a entrepris de mettre en place des programmes de promotion du jumelage d'entreprises dans deux pays, l'Éthiopie et l'Ouganda. Il a travaillé tout particulièrement à l'intention des femmes chefs d'entreprise pour les préparer à ce genre de relations d'affaires. Un expert a été détaché à titre gracieux pour aider le secrétariat à mettre en œuvre des programmes de jumelage dans ces deux pays et dans d'autres pays.

16. La CNUCED a poursuivi ses activités pour aider les pays en développement et les pays en transition à se constituer une politique nationale en matière de comptabilité et de publication en harmonie avec l'évolution mondiale, essentiellement par l'intermédiaire du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR). À sa vingtième session, le Groupe a approuvé ses lignes directrices concernant la comptabilité des PME, qui sont fondées sur les prescriptions internationales et qui devraient permettre d'améliorer dans le secteur des PME des pays en développement et des économies en transition les compétences de gestion, l'accès au financement et l'attrait pour des programmes de jumelage; il a fait des études de cas et poursuivi son travail d'analyse concernant la divulgation publique d'information sur la gouvernance d'entreprise, fondé sur les lignes directrices ISAR/CNUCED relatives aux pratiques optimales dans ce domaine, afin de contribuer à harmoniser et à améliorer la transparence dans la gouvernance d'entreprise; et il a amorcé des travaux en vue de l'élaboration de rapports sur la responsabilité sociale des entreprises afin d'assurer la comparabilité de ces rapports et l'intégration des préoccupations de développement et afin d'abaisser le coût des rapports sur la situation sociale.

Recommandation: La Commission se félicite de la rencontre qui a eu lieu, sous la forme d'une réunion conjointe avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA), entre décideurs et praticiens de la promotion de l'investissement. Elle invite la WAIPA à contribuer à la préparation de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

17. Pour prolonger la rencontre entre décideurs et praticiens de la promotion des investissements qui avait pris la forme d'une réunion conjointe avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA), une session commune de la Commission et de l'Association a été organisée sur le thème du rôle mobilisateur des organismes de promotion des investissements en faveur des politiques générales. En outre, la WAIPA va organiser une réunion directive de trois jours en parallèle avec la Commission. Des préparatifs sont en cours pour la neuvième Conférence de la WAIPA, qui se réunira à l'occasion de la onzième session de la Conférence de la CNUCED, et la WAIPA contribue à la préparation des débats de fond de cette session consacrés à l'investissement.

Recommandation: Compte tenu de l'importance des examens de la politique d'investissement pour les États membres, la Commission invite le secrétariat à consacrer suffisamment de temps, le cas échéant, au cours de ses sessions, à la présentation de ces examens et à un échange d'expériences nationales.

18. À la suite de la recommandation de la Commission, la CNUCED consacre une journée entière de délibérations à la présentation de l'examen de deux politiques d'investissement (Sri Lanka et Algérie) et à un compte rendu succinct des délibérations sur les examens menés à bien au cours de la période considérée.

Recommandation: La Commission se félicite du renforcement de la coopération et des programmes exécutés conjointement avec d'autres organisations internationales ou régionales dans le domaine de l'investissement, et elle invite les commissions régionales à participer à ses travaux et à contribuer ainsi à renforcer son propre rôle d'espace de dialogue entre États membres et organismes intergouvernementaux sur des questions concernant l'investissement.

19. La CNUCED poursuit sa coopération étroite et ses programmes communs avec d'autres organisations internationales et régionales actives dans le domaine de l'investissement, en particulier l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale. En ce qui concerne l'OMC, un certain nombre d'activités d'assistance technique ont été exécutées en commun. Pour sa part, la Banque mondiale a organisé un séminaire pour présenter officiellement le Rapport 2003 sur l'investissement dans le monde. Des représentants d'organisations internationales et régionales ont été invités à participer aux débats de la Commission, notamment en présentant leurs travaux dans le domaine de l'investissement.

20. En coopération avec la Banque mondiale et la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), la CNUCED a préparé à l'intention de la Fédération des recommandations visant à renforcer la profession comptable en Afrique dans le sens de l'action menée par celle-ci pour faire face à la tâche ardue, immense et complexe que représentent le développement et le renforcement des capacités. Par ailleurs, elle a fourni une assistance technique pour le projet de l'USAID consistant à élaborer un diplôme commun de comptabilité pour la région de la CEI dans le cadre de son action visant à renforcer l'infrastructure financière

de la région, et elle a aidé le Conseil international des normes comptables (IASB) à rédiger une traduction officielle en russe des Normes internationales de publication d'informations financières (IFRS), qui serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle législation russe sur la comptabilité. La CNUCED a poursuivi son partenariat avec des organismes de normalisation mondiale, tels que l'IFAC (normes d'enseignement de la vérification des comptes et de la comptabilité) et l'IASB (normes comptables), ainsi qu'avec la Banque mondiale, l'OCDE, l'UE et d'autres organisations internationales, régionales et nationales, y compris du secteur privé, actives dans le domaine de la transparence de la gestion des entreprises.

21. La CNUCED et la CESA-ONU coopèrent pour la mise en œuvre d'un programme de coopération technique pour l'Asie occidentale en vue d'améliorer les statistiques d'IED. En 2003, la CNUCED a organisé avec l'ANASE trois séminaires régionaux consacrés à l'information sur l'IED et à l'analyse des politiques dans ce domaine. Elle participe aussi à des groupes de travail interinstitutions qui s'occupent de l'application des recommandations internationales, et à l'élaboration de nouvelles méthodes pour les statistiques des services, notamment celles du commerce des filiales étrangères; elle a produit le *Manual on Statistics of International Trade in Services (ST/ESA/STAT/SER.M/86)*, publication conjointe associant l'ONU, la Commission européenne, le FMI, l'OCDE et l'OMC.

22. Au cours de la période considérée, le travail de la CNUCED concernant l'investissement, la technologie et le développement des entreprises a été généreusement financé par des donateurs: Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Agence intergouvernementale de la francophonie. Un certain nombre de projets ont été exécutés avec l'aide du Compte pour le développement, de l'Union européenne, du PNUD, de l'USAID et de la Banque mondiale. La CNUCED a obtenu aussi une contribution en nature de plusieurs institutions du secteur privé.

23. Enfin, en vue d'améliorer le rôle de la Commission en tant qu'espace de dialogue entre les États membres et les institutions intergouvernementales concernant l'investissement, le secrétariat a organisé, en coopération avec CUTS, un séminaire intitulé «NGO perspectives towards international policy making in the investment area».
